



**Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table**  
Maison des Sports de Touraine - BP 100 - 37210 PARCAY MESLAY  
URSSAF : 37020337392141 - SIRET : 34025747600028 - NAF : 9312Z  
*Tél.* : 02 47 40 25 30 - *Fax* : 02 47 40 25 31  
E-Mail : [comite.tt37@wanadoo.fr](mailto:comite.tt37@wanadoo.fr)  
*Site* : <http://www.comite37tt.com>

Parçay-Meslay, le 10 novembre 2017

Commission Corporative

Chers Amis Pongistes,

Nous vous informons que le **CRITERIUM INDIVIDUEL CORPORATIF** (niveau départemental) se déroulera le :

**VENDREDI 1er DECEMBRE 2017**

Gymnase des Hautes Varennes  
37260 MONTS

**Juges-Arbitres : Jean-Luc DELARUE & Vivien LANÇON (06.76.62.03.19)**

**Attention ! Chaussures de sport PROPRES**

Cette épreuve est la seule qualificative pour le **CRITERIUM INDIVIDUEL REGIONAL** (24/02/18, CD41) et **NATIONAL** (les 12 & 13/05/18, à Agen, 47).

Les tableaux suivants seront organisés, avec les horaires impératifs de début et pointage à partir de **20 h 00**.

A - Série Départementale 1 Messieurs (500 à 999 points).....	20 h 15
B - Série Départementale 2 Messieurs (1000 à 1299 points) .....	20 h 15
C - Série Départementale 1 Dames (500 à 699 points) .....	20 h 15
D - Série Départementale 2 Dames (700 à 999 points) .....	20 h 15
E- Toutes Séries Messieurs (1300 points et plus) .....	20 h 45
F - Toutes Séries Dames (1000 points et plus) .....	20 h 45
G - Vétérans 1 Messieurs (+ 40 ans au 01/01/2017) .....	20 h 45
H- Vétérans Dames (+ 40 ans au 01/01/2017) .....	20 h 45
I - Vétérans 2 Messieurs (+ 60 ans au 01/01/2017) .....	20 h 45

... / ...

Suivant le nombre d'engagements, le Juge-Arbitre pourra éventuellement *regrouper certains tableaux*.

☑ Les **VETERANS MESSIEURS** peuvent jouer dans la catégorie **Vétérans 1 ou 2** et dans le *tableau correspondant à leur classement*.

☑ Les **JOUEUR(EUSE)S NE PEUVENT PARTICIPER QU'A 2 TABLEAUX DONT CELUI CORRESPONDANT A LEUR CLASSEMENT**.

☞ Un **droit d'engagement de 6,00 €** par tableau est demandé.

☞ Un **buffet campagnard sera à votre disposition pendant toute la compétition (5,00 €)**.

☞ Les **inscriptions sont à adresser au secrétariat du CILTT**, sur la fiche d'engagements ci-jointe, pour le

Vendredi 24 Novembre 2017 Avec le règlement (chèque à l'ordre du CILTT)
--

☞ Les **joueur(euse)s** devront être en **possession de leur LICENCE** (ou certificat médical).

☞ Les **organiseurs déclinent toute responsabilité** en cas de pertes, de vols ou d'accidents pouvant se produire à l'occasion de cette épreuve.

☞ Le fait de s'engager implique **l'acceptation pure et simple du règlement**.

En espérant que vous vous inscrirez nombreux à cette manifestation,

Veuillez recevoir, Chers Amis Pongistes, nos salutations sportives.

**Michel LACOUA,**  
**Responsable Départemental**

*PS : Comme la saison passée, le CILTT et la Commission Corporative font un effort particulier pour les « petits classements » en créant deux tableaux supplémentaires, en espérant que de nombreux joueur(euse)s participeront à ces tableaux.*

# FINALES DEPARTEMENTALES "INDIVIDUELS CORPORATIFS"

VENDREDI 1ER DÉCEMBRE 2017  
GYMNASE DES HAUTES VARENNES - MONTS

INSCRIPTION à retourner impérativement pour le vendredi 24 Novembre 2017

au COMITE d'INDRE-&-LOIRE DE TENNIS DE TABLE  
*Maison des Sports de Touraine*  
B.P. 100 - 37210 PARCAY-MESLAY  
Tél. : 02 47 40 25 30 - Fax : 02 47 40 25 31

CLUB : \_\_\_\_\_

№ 23.37.0 \_\_\_\_\_

Nom & Prénom	Points	Clf	N° Licence	Série Dép. 1		Série Dép. 2		Toutes Séries		Vétérans		
				Dames	Mess.	Dames	Mess.	Dames	Mess.	Dames	Mes. 1	Mes. 2
SOIT												

Règlement à l'ordre du CILTT : \_\_\_\_\_ Engagements x 6,00 € = \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Buffets x 5,00 € = \_\_\_\_\_



**JOINDRE LE REGLEMENT PAR CHEQUE (non compris dans l'échéancier)**